



HAL
open science

**Marianne DOURY (2016), Argumentation. Analyser
textes et discours**

Ève Bédard

► **To cite this version:**

Ève Bédard. Marianne DOURY (2016), Argumentation. Analyser textes et discours. Communication [Information Médias Théories]: revue québécoise des recherches et des pratiques en communication et information, 2018. hal-01779424

HAL Id: hal-01779424

<https://hal.science/hal-01779424>

Submitted on 26 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Communication

Information médias théories pratiques

vol. 35/1 | 2018

Vol. 35/1

Lectures

Marianne DOURY (2016), *Argumentation. Analyser textes et discours*

Paris, Armand Colin, Coll. « Portail »

ÈVE BÉDARD

Référence(s) :

Marianne DOURY (2016), *Argumentation. Analyser textes et discours*, Paris, Armand Colin, Coll. « Portail »

Texte intégral

- ¹ *Argumentation. Analyser textes et discours* est ouvrage à vocation pédagogique qui s'adresse aux étudiants et qui vise à leur donner des « outils efficaces pour maîtriser les fondamentaux, acquérir les bonnes méthodes¹ ». Professeure depuis de nombreuses années, l'auteure est une chercheure reconnue en argumentation et en analyse du discours². Son ouvrage s'inscrit dans la tradition française de l'analyse du discours et de l'argumentation.
- ² Dans la présentation de l'ouvrage, Marianne Doury spécifie ses objectifs : donner des « clés », des « outils » pour comprendre les discours argumentatifs, élucider leur logique, observer comment « les locuteurs s'y prennent lorsque se manifeste une divergence d'opinions » (p. 5). Elle insiste sur le côté descriptif de l'approche qu'elle préconise

(Doury, 2015 ; Doury et Plantin, 2015), à l'encontre d'une approche « normative » qui viserait à « évaluer » des argumentations. Cependant, elle n'évacue pas complètement la possibilité que l'analyste puisse faire une « évaluation critique » de l'argumentation, mais dans un deuxième temps seulement. Selon elle, les analystes doivent « *avant tout* restituer la logique propre aux positionnements et aux étayages argumentatifs, les rendre intelligibles, montrer comment ils se structurent mutuellement dans l'économie interne d'un débat » (p. 16).

3 L'ouvrage est divisé en quatre parties et il comporte six chapitres. L'auteure aborde la définition de l'argumentation (partie 1), l'articulation du discours et du contre-discours (partie 2), les principaux ressorts de l'argumentation (partie 3) ainsi que le langage de l'argumentation (partie 4).

4 Dans la première partie, au chapitre 1, l'auteure tente de cerner ce qu'est l'argumentation. Dans la deuxième partie, elle propose une méthode pour repérer les « multiples voix » qui se font entendre dans une argumentation (chapitre 2). Au chapitre 3, elle explique en quoi et comment le discours argumentatif s'articule toujours, même si cela n'est pas toujours apparent, à un contre-discours. Au chapitre 4 (partie 3), elle présente une typologie des arguments qu'elle a organisés autour d'un classement, à la fois clair et simple, entre les argumentations fondées sur la ressemblance, sur la causalité et sur les personnes. Comme elle le souligne, les typologies d'arguments ont leurs limites, mais sont essentielles, car elles permettent « d'éclairer utilement les discours argumentatifs » (p. 85). D'ailleurs, Doury facilite le repérage des arguments en donnant des « indices » langagiers qui permettent de les reconnaître aisément. Dans le même esprit, elle consacre un chapitre entier à un inventaire raisonné de « choix langagiers qui sont susceptibles de porter des informations argumentatives » (chapitre 6), ce qui constitue un outil concret pour l'étudiant qui souhaite s'initier à l'analyse argumentative. Le chapitre 5 porte sur la rhétorique et sur les preuves oratoires. Enfin, l'ouvrage comporte un dernier chapitre consacré aux structures de l'argumentation et qui est disponible en ligne sur le site de l'éditeur. Il aurait été intéressant de l'intégrer à l'ouvrage. Un glossaire est aussi disponible en ligne.

5 L'ouvrage est rédigé de façon claire et accessible, tout en appréhendant l'argumentation dans sa complexité. Il est mis en page de façon à en faciliter la consultation et le repérage. Les notions importantes sont mises en exergue dans un encadré ombragé et chaque chapitre est précédé d'un plan qui annonce le contenu abordé. De plus, l'auteure illustre et exemplifie ses propos à l'aide d'une rubrique dans laquelle elle ajoute des analyses et des observations. Enfin, l'étudiant peut lui-même mesurer ses acquis en effectuant les analyses proposées dans des exercices pratiques dont le corrigé se retrouve à la fin de l'ouvrage. Seul bémol, s'il en est, le corrigé anticipe parfois sur la matière abordée plus loin dans l'ouvrage. Mais cela a aussi l'avantage d'introduire de nouvelles notions de façon indirecte et d'inciter l'étudiant à consulter d'autres parties du livre. À cet effet, un index en fin d'ouvrage aurait permis de s'y repérer plus facilement. Il est aussi à noter que les observations, analyses et exercices sont tirés du contexte français, ce qui exige parfois, pour un étudiant francophone hors France, de connaître le contexte culturel français pour bien saisir toutes les nuances des analyses proposées. Mais cela ne concerne pas tous les exemples, dont la plupart peuvent être généralement bien compris.

6 En ce qui concerne la matière abordée, quiconque s'intéresse de près à l'argumentation sait que celle-ci n'est pas facile à définir. Comme le souligne Christian Plantin, « []es différentes théories de l'argumentation développées à la fin du XX^e siècle sont fondées sur

des visions et des définitions différentes de leurs objets, de leurs méthodes et de leurs objectifs³ » (2016 : 72). On ne peut pas affirmer qu'une définition est « meilleure » qu'une autre, et il importe, pour un auteur, de donner des explications sur ce qu'il entend par « argumentation » (Doury, 2008 ; Amossy, 2016).

- 7 Ainsi, la définition de l'argumentation que Doury propose dans le livre est celle d'« un mode de construction du discours visant à le rendre plus résistant à la contestation⁴ » (p. 22). De plus, elle considère que l'unité de base de l'analyse argumentative est la séquence argument(s) → conclusion(s). Doury en présente diverses conceptions, de la plus « spontanée » à la plus « savante ». Elle précise aussi son étendue : contrairement à une idée reçue, on ne retrouverait pas l'argumentation seulement dans des contextes institutionnels ou publics, mais aussi, au quotidien, entre individus, dans des situations privées. D'ailleurs, les exemples qui jalonnent l'ouvrage sont tirés de toutes sortes de discours, sur une variété de supports (*tweets*, blogues, publicité, discours politiques, etc.). De plus, précise-t-elle, l'argumentation n'intervient pas que pour régler des désaccords. Elle apparaît aussi souvent dans des contextes où « tout le monde est d'accord⁵ » (p. 19).
- 8 Doury a choisi une définition de l'argumentation qui est à la fois précise (la séquence argumentative) et restreinte (tout n'est pas argumentatif). Mais sa définition peut aussi être vue comme étant « large » parce que l'auteure reconnaît à l'argumentation plusieurs fonctions concurrentes outre celle traditionnellement reconnue de « convaincre » ou de « persuader » dans une situation de désaccord. Ainsi, sans s'y limiter, l'argumentation pourrait avoir une fonction persuasive, une fonction cognitive (amener des découvertes), un rôle identitaire, une fonction relationnelle, etc.
- 9 De plus, tout au long de l'ouvrage, l'auteure alimente sa définition de l'argumentation en la rapprochant ou en la distinguant de la rhétorique. Si l'argumentation est quelque chose de précis qui s'inscrit dans une « séquence » qui articule une raison à une conclusion, la rhétorique est vue plus largement comme un « système » ou comme aux « origines de la réflexion sur l'argumentation » (p. 117). Cependant, l'auteure ne néglige pas la « dimension proprement argumentative » des figures rhétoriques. D'ailleurs, celles-ci font partie intégrante de son ouvrage. À cet égard, Doury conclut que « [l]es frontières entre rhétorique et argumentation sont, de ce point de vue, poreuses » (p. 119).
- 10 Les frontières entre l'argumentation et la rhétorique semblent encore poreuses pour l'auteure lorsqu'elle aborde, au chapitre 5, la question de la « conception rhétorique de l'argumentation » (p. 121), une conception qui « insiste sur la nécessité, pour l'orateur, de construire son discours en tenant compte de ce qu'il sait ou suppose de l'auditoire » (*ibid.*). Dans ce chapitre, Doury montre que cette conception rhétorique de l'argumentation se distingue d'une « vision logiciste » de celle-ci. Une vision « logiciste » serait une parole « abstraite, désincarnée, hors société » (*ibid.*). De plus, l'auteure insiste sur le rôle argumentatif des trois preuves rhétoriques (l'éthos, le logos et le pathos), particulièrement sur le rôle joué par l'orateur et sur le rôle des émotions dans l'argumentation.
- 11 En somme, Doury propose un outil efficace pour guider les étudiants dans l'apprentissage de l'analyse argumentative. La définition proposée de l'argumentation est assez restreinte pour en permettre une analyse précise, mais assez large pour inclure les dimensions contextuelle, communicationnelle et rhétorique de celle-ci. De plus, les chapitres sont présentés dans un ordre qui favorise une progression des apprentissages. Enfin, bien que l'ouvrage présente quelques « outils » pour procéder à une évaluation critique, il n'aborde pas la question de l'évaluation et de la production de textes

argumentatifs. L'étudiant qui poursuit l'analyse dans cet objectif devra donc consulter d'autres ressources.

Bibliographie

AMOSSY, Ruth (2016), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.

ANGENOT, Marc (2008), *Dialogue de sourds, traité de rhétorique antilogique*, Paris, Mille et une nuits.

DOURY, Marianne (1997), *Le débat immobile : l'argumentation dans le débat médiatique sur les parasciences*, Paris, Kimé.

DOURY, Marianne (2015), « Introduction », *Argumentation et analyse du discours*, 15, mis en ligne le 15 octobre 2015. [En ligne]. <http://aad.revues.org/2075>. Page consultée le 27 septembre 2017.

DOURY, Marianne et Christian PLANTIN (2015), « Une approche langagière et interactionnelle de l'argumentation », *Argumentation et analyse du discours*, 15, mis en ligne le 15 octobre 2015. [En ligne]. <http://aad.revues.org/2075>. Page consultée le 27 septembre 2017.

PLANTIN, Christian (2016), *Dictionnaire de l'argumentation, une introduction aux études d'argumentation*, Lyon, ENS.

Notes

1 Comme indiqué sur le rabat intérieur de la couverture du livre.

2 Marianne Doury est l'auteure de plusieurs ouvrages et articles, notamment du *Débat immobile : l'argumentation dans le débat médiatique sur les parasciences*. Elle est chercheure, en France, au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et chargée de cours à la Sorbonne nouvelle.

3 Voir aussi à ce sujet Doury (2015).

4 La définition de l'argumentation que préconise Doury fait partie des « définitions remarquables » du champ francophone répertoriées par Christian Plantin dans le *Dictionnaire de l'argumentation*, aux côtés de celles de Ruth Amossy, Christian Plantin, Emmanuelle Danblon, Marc Angenot, Philippe Breton et Michel Dufour (Plantin, 2016 : 75-76).

5 Elle rejoint ainsi certaines observations faites par Angenot dans *Dialogues de sourds*, selon qui on argumente entre autres pour se justifier et se positionner.

Pour citer cet article

Référence électronique

Ève Bédard, « Marianne DOURY (2016), *Argumentation. Analyser textes et discours* », *Communication* [En ligne], vol. 35/1 | 2018, mis en ligne le 26 février 2018, consulté le 26 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/communication/7475>

Auteur

Ève Bédard

Ève Bédard est candidate au doctorat en études littéraires, Université du Québec à Montréal (UQAM), membre du Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ) et du groupe de recherche Analyse du discours, argumentation,

rhétorique (ADARR) des départements de français des universités de Tel-Aviv et de Bar-Ilan.
Courriel : evebedard@hotmail.com

Articles du même auteur

Patrick CHARAUDEAU (2017), *Le débat public. Entre controverse et polémique. Enjeu de vérité, enjeu de pouvoir* [Texte intégral]

Limoges, Lambert-Lucas

Paru dans *Communication*, vol. 35/1 | 2018

Droits d'auteur



Les contenus de la revue *Communication* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.